



2023

*La ville du Puy-en-Velay propose à ses habitants de participer à l'embellissement de la ville grâce au "Permis de planter"!*

L'idée : accorder au(x) demandeur(s) l'autorisation de gérer certaines parcelles publiques en vue d'y créer des plantations. Plantes, fleurs, légumes et petits arbres fruitiers... à vous de définir précisément votre projet et la parcelle concernée que vous souhaitez végétaliser et entretenir.

## *Votre projet de végétalisation*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Mail : .....

\* Emplacement ou adresse de l'espace vert public que vous souhaitez créer (si possible, joindre une photo et/ou un plan) :

.....  
.....  
.....  
.....

\* Votre projet précis de plantation (espèces et quantités de plantes, fleurs, petits arbres fruitiers...) :

.....  
.....  
.....  
.....



+ pratique

+ rapide

Flashez le QR code pour compléter le formulaire via votre smartphone

Renvoyez la présentation de votre projet :

- **Par mail** : permis-de-planter@lepuyenvelay.fr
- En le déposant à l'**accueil de la Mairie**
- En l'adressant **par courrier** à :  
Mairie du Puy-en-Velay, 1 place du Martouret 43000 le Puy-en-Velay

Nous vous recontacterons au plus vite pour nous rencontrer.